



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 septembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant de l'Égypte

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 20 septembre 2017 indiquant que M. Osama Abdelkhalek Mahmoud représentera l'Égypte à la 8052<sup>e</sup> séance du Conseil, qui se tiendra le 21 septembre 2017.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

